

N° 04/ 2021

Du 21 décembre 2021

Relative à la composition du Directoire du Centre Hospitalier de Pau

Le Directeur du Centre Hospitalier de PAU, Président du Directoire

VU l'article L6143-7-5 du code de la santé publique ;

Vu la proposition du Président de la commission médicale d'établissement relative à la nomination de cinq représentants des professions médicales ;

DECIDE

Article 1^{er} : Le Directoire du centre hospitalier de Pau est composé comme suit :

1. Monsieur Jean-François VINET, Directeur du centre hospitalier de Pau, Président ;
2. Monsieur le Docteur Gaël LEDOYER, Président de la Commission Médicale d'Etablissement ;
3. Madame Monique VIVONA, directrice des soins, présidente de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médicoteknique ;
4. Représentants des professions médicales : Madame le Docteur Laurence LEQUEN chef de pôle médecine 2, Monsieur le Docteur Pierre CHANSEAU, chef de pôle des urgences, Monsieur le Docteur Philippe COUDERC, chef de service de viscérale, Monsieur le Docteur Kaï OSTENDORF, chef de service de l'USLD, Monsieur le Docteur Thierry MANSIR, chef du pôle mère enfant ;
5. Représentante des professions non médicales : Madame Séverine BORDIS, cadre de santé du service de Chirurgie Viscérale ;
6. Monsieur le Docteur Stéphane DEBEUGNY, praticien hospitalier référent du département de l'information médicale, invité permanent ;
7. Monsieur Julien MOURET, Directeur adjoint des affaires générales et de la coopération assurant le secrétariat des séances, Madame Sylvie OUAZAN, directrice adjointe du système d'information, de la qualité et de la gestion des risques, invités permanents.

Article 2 : La décision du Président du Directoire n°02/2021 du 08 novembre 2021 est abrogée.

Fait à PAU, le 21 décembre 2021

Le Directeur,
Président du Directoire,

Jean-François VINET

Destinataires :

- Registre des Décisions (au secrétariat de Direction)
- Membre du Directoire
- Equipe de Direction